

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXILIR SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré
7eme tranche, lot n°226407, ilot n°225, Section ND,
Parcelle 225, 23 BP 2894 ABIDJAN 23. Le local se situe
en face du siège de l'UNESCO, juste à quelques mètres
de International Rescue Committee., Lot 226407, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXILIR SARL »

Objet :

- Transfert d'argent
- Salon de coiffure femme
- Commerce de détail
- Commerce de gros et commerce en ligne
- Livraison et expédition de colis
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré
7eme tranche, lot n°226407, ilot n°225, Section ND,
Parcelle 225, 23 BP 2894 ABIDJAN 23. Le local se situe en
face du siège de l'UNESCO, juste à quelques mètres de
International Rescue Committee., Lot 226407, Ilot 225

Dirigeant(s) Mlle DJATO EVELINE BERENGERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06161 du 06/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41396/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

